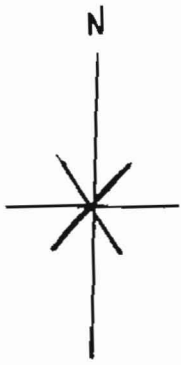


2. Le comté de Cochrane-Supérieur

Fauquier fait partie du comté de Cochrane. La carte (figure 1,3, p.9) indique clairement le territoire couvert par ce comté désormais désigné sous le nom de COCHRANE-SUPERIEUR. A l'est, s'étend le comté de Timiskaming, au sud celui de Sudbury, à l'ouest celui de Thunder Bay et au nord, ses bornes sont la rivière Albany et la Baie James. Trois cents kilomètres environ séparent la ville de Cochrane à l'est de celle de Beardmore à l'ouest.

C'est un comté riche en minerai divers; en production forestière alimentant les moulins à papier Abitibi Price de Smooth Rock Falls et Spruce Falls de Kapuskasing; en terre arable de la Ceinture d'argile; en cours d'eau imposants fournissant des moyens de transport du bois. Parmi les diverses espèces de bois, nous retrouvons des conifères tels le sapin, l'épinette, le pin, le cyprès et le cèdre; et des arbres feuillus tels le peuplier, l'orme, le bouleau et le tremble.



1 cm = 20 km
15 cm = 300 km

figure 1.3

3. Les cantons de Shackleton et Machin

Afin de connaître les richesses illimitées du territoire ontarien, les gouvernants mandatent des ingénieurs, qui, vers 1900, procèdent à la division des cantons.

Le village de Fauquier fait partie des deux cantons de SHACKLETON et MACHIN. Le dictionnaire Larousse donne comme définition au nom "canton: subdivision d'un arrondissement". Chaque canton ayant une superficie d'à peu près 14 km (9 milles) est divisé en 12 concessions numérotées sur carte en chiffres romains allant du sud au nord. Chacune de ces parties de terre est subdivisée en 30 lots de près de 1 km (0,62 mille) ou de 150 acres environ (1 acre = 208.7 pieds carrés).

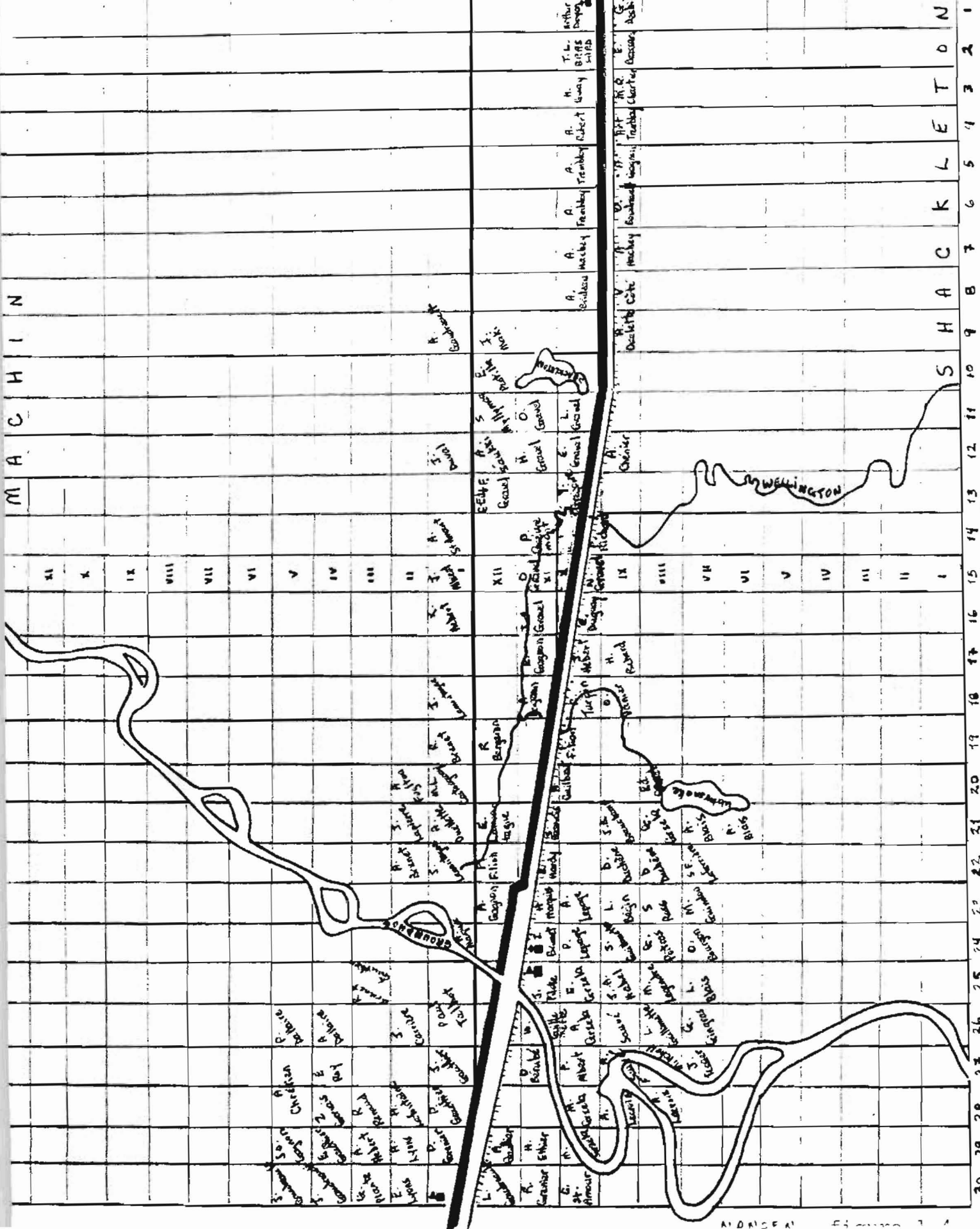
La subdivision de la figure 1.4 p.11 date du 4 juin 1936 - c'est-à-dire que certains propriétaires de terrain n'y figurent plus aujourd'hui. Le canton de Shackleton est borné au nord par celui de Machin, à l'est par celui de Haggart, au sud par celui de Carmichael et à l'ouest par celui de Nansen. Dans le même ordre, le canton de Machin a comme bornes ceux de Beardmore, Alexandra, Shackleton et Fauquier.

Revisons un peu en se rappelant que plusieurs terres forment un lot, plusieurs lots forment un canton, plusieurs cantons forment une municipalité, plusieurs municipalités forment un comté, plusieurs comtés forment une province.

Quand un homme devient acquéreur d'un lot, celui-ci est cadastré. Le cadastre est l'ensemble des documents qui



M A C H I N



définissent la propriété foncière de chacun. Donc, la nomenclature du terrain familial peut se décrire ainsi: Terrain: subdivision 12-8; Lot: 28; Concession: I; Canton: Machin; Municipalité: Fauquier; Comté: Cochrane.

Le village de Fauquier vers 1960



Fauquier en 1921: Mme Marie-Rose Grzela
(Laferrrière) devant les habitations.



Au livre des minutes des assemblées municipales, on lit que les cantons de Shackleton et Machin sont incorporés, par déclaration du juge, le 24 décembre 1921. Nécessairement, le premier conseil municipal prend alors naissance.

4. Le village de Fauquier

Pénétrons maintenant au coeur du village de Fauquier. Celui-ci doit son nom à un dénommé Monsieur Fauquier et Frères,

détenteur d'un contrat de construction du pont et de la voie ferrée du Canadien National.

Longeant le flanc est de la rivière Groundhog, le village reflète un visage de calme, de paix, d'ordre, de propreté et de vie intense. Il s'étend sur un kilomètre environ le long de la Route 11 et du chemin de fer Canadien National. La figure 1.5, p.16 expose le coeur du village uniquement. Les habitations des gens qui jalonnent les routes St-Amour, Thomas, Cloutier, Deschenaux ou qui demeurent à Grégoire's Mill, au 52 ou à Strickland n'y apparaissent pas.

Afin de mieux vous faire connaître les gens et de vous repérer dans ce coquet village, nous avons marqué tous les endroits susceptibles d'attention. Il nous est impossible d'y insérer chaque demeure. Vous conviendrez que le village rappelle une ruche bourdonnante d'activités diverses.

Au dernier recensement, en 1980, et d'après le bureau des statistiques de Toronto et Timmins, la population totale s'élève à 892 habitants et comprend 261 habitations.

Longtemps, le nom des rues s'affichait en anglais n'ayant aucune association personnelle. Le 20 juin, 1979, par une décision unanime du conseil municipal, on effectue une nouvelle toponymie. Les anciens noms sont abolis. La population s'en réjouit car les nouveaux noms en plus d'être ceux de tous les curés, maires et sénateur résidents ont une résonance franco-phone: Deschenaux, Doyon, Dufour, Filion, Gauthier, Gravel, Grzela, Guévremont, Habel, Jacques, Laferrière, Tremblay.